

**Un point de vue bahá'í**  
**sur l'avenir de la politique étrangère du Canada**

Mai 1994

L'Assemblée spirituelle nationale des bahá'ís du Canada

7200, rue Leslie, Thornhill (Ontario) L3T 6L8

905-889-8168; télécopieur : 905-889-8184

## Synopsis

La Communauté bahá'íe du Canada s'intéresse vivement à la politique étrangère du Canada. Les plus de 20 000 bahá'ís du Canada croient fondamentalement que ce n'est qu'en assurant le bien-être de toute l'humanité que nous pourrions garantir un avenir convenable aux nations du monde, y compris à la nôtre. Dans ce document, la Communauté bahá'íe du Canada encourage le gouvernement à étendre et à renforcer l'engagement du Canada à bâtir, dans les années à venir, un ordre international fondé sur l'équité, la justice et la primauté du droit.

Les gouvernements qui se sont succédé au Canada ont maintenu une politique étrangère qui accorde la priorité aux Nations unies. Le Canada s'est acquis une réputation enviable en soutenant le système des Nations unies comme étant le meilleur moyen de promouvoir la paix et la sécurité mondiales, ainsi que le développement et la justice sociale. Nous aimerions voir ces réalisations se poursuivre. Nous croyons que le système des Nations unies offre au Canada le champ d'activité internationale qui peut le mieux amplifier son influence extrêmement importante.

Les difficultés que rencontrent les Nations unies sont sérieuses, mais les critiques qu'on lui adresse visent surtout son manque de ressources, l'efficacité et la légitimité de son processus décisionnel ainsi que sa capacité d'intervention. L'existence des Nations unies n'est pas remise en question. Ce sont plutôt des questions comme les mesures à adopter pour renforcer l'ONU, pour mieux la pourvoir, pour la réformer et la gérer plus efficacement que le Canada devrait porter à l'attention de la communauté internationale. Avant tout, le Canada doit favoriser le développement de la légitimité des instruments de gouvernance mondiale et d'ordre international que représente le système des Nations unies. Le moment est venu de s'acheminer plus résolument vers une structure internationale plus solide, dotée d'un cadre législatif et d'un pouvoir exécutif appropriés, soutenue par une force de sécurité collective capable, à l'échelle internationale, de mettre fin aux conflits armés, de bloquer les activités criminelles et le terrorisme, et de faire échec au trafic des drogues et des armes. Intégré à d'autres relations multilatérales importantes, le système des Nations unies, et son intégration à d'autres

associations multilatérales importantes nous offrent la voie la plus sûre vers le développement de cette structure.

Nous croyons qu'un monde toujours plus interdépendant et uni constitue le thème central de l'histoire contemporaine. Pour bien comprendre le rôle central du système des Nations Unies et pour que l'influence de la politique étrangère du Canada sur la scène internationale s'accroisse, il est essentiel de mieux saisir les implications des principes d'unité et de solidarité fondamentale des peuples du monde. Un principe d'unité mondiale qui respecte parfaitement la diversité et la protège serait le principe organisationnel le plus efficace pour la politique étrangère du Canada. Pour obtenir l'appui du public, l'engagement du gouvernement à renforcer le système des Nations unies aura toutefois besoin d'une opinion publique mieux informée. Les programmes d'éducation du public sont, pour la politique étrangère, aussi importants que l'expertise en diplomatie, et nous croyons que la meilleure façon de conceptualiser de tels programmes est de faire du concept de citoyenneté mondiale leur élément central.

L'expérience de travail avec le gouvernement canadien que nous avons acquise au cours des quatorze dernières années, alors que ses représentants ont pris la défense de la communauté bahá'íe d'Iran dans les forums internationaux, a suscité chez nous une profonde gratitude devant l'engagement de notre pays à bâtir un monde plus équitable. La vision du fondateur de la foi bahá'íe, Bahá'u'lláh, trace une perspective prometteuse de l'intégration de l'humanité et de l'émergence d'une société mondiale d'une grande diversité dont elle fait le phénomène fondamental du siècle prochain. C'est cette vision qui inspire nos commentaires sur la politique étrangère canadienne.

## **Un point de vue bahá'í sur l'avenir de la politique étrangère du Canada**

### **Introduction**

La Communauté bahá'íe du Canada est heureuse de présenter son point de vue au Comité parlementaire mixte spécial chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada. Les affaires

internationales et la politique étrangère de notre gouvernement suscitent un vif intérêt chez les bahá'ís. En raison des principes fondamentaux qui l'animent, la communauté bahá'íe se perçoit comme une communauté mondiale plutôt que nationale. Issus de plus de 2 100 nationalités, ethnies et tribus et vivant dans tous les pays, les six millions d'adeptes de la foi bahá'íe se considèrent comme des citoyens du monde. Les plus de 20 000 bahá'ís du Canada n'en sont cependant pas moins de fiers citoyens de ce pays. Notre souci constant du bien-être de l'humanité provient de la conviction bahá'íe que seule la protection des intérêts du monde dans son ensemble saura garantir un futur satisfaisant aux nations du monde, dont la nôtre.

Les bahá'ís du Canada sont fiers du bilan du Canada en matière d'affaires internationales. Notre politique étrangère reflète les valeurs qui définissent notre pays : un esprit de modération et de compromis, l'appui des principes démocratiques, le respect des droits de la personne, de la justice sociale et économique et de la primauté du droit. Dans cet exposé, la Communauté bahá'íe encourage le gouvernement à étendre et à renforcer son engagement à instituer un ordre mondial fondé sur l'équité, la justice et la primauté du droit.

Aujourd'hui, le monde au-delà de nos frontières nous en apprend davantage sur le Canada que nous léguerons à nos enfants et petits-enfants que le déficit national dont on parle tant ou nos incessantes préoccupations d'ordres provincial ou régional. C'est donc avec joie que nous observons une prise de conscience croissante du besoin d'établir un lien direct entre les politiques intérieure et étrangère. Alors que s'achève ce siècle, il est évident que l'indépendance des États-nations n'est plus possible. Bien qu'il convienne de préserver une certaine autonomie, il est évident que la souveraineté nationale absolue doit s'adapter aux exigences de l'interdépendance des nations, en cette époque qui sera marquée par l'unité mondiale et une solidarité croissante parmi le genre humain.

### **Le système des Nations unies**

Les gouvernements canadiens successifs ont fait des Nations unies une priorité de leur politique étrangère. Le Canada s'est taillé une réputation enviable en appuyant le système des Nations unies qui combine les principaux organes et les nombreux organismes spécialisés de

l'ONU pour constituer le meilleur ensemble d'instruments au service de la paix et de la sécurité mondiales, de la justice sociale et du développement. Les bahá'ís du Canada sont fiers du rôle que leur pays a joué dans le développement des Nations unies. Parmi les faits saillants des quelque cinquante ans pendant lesquels le Canada a donné son généreux appui aux Nations unies, mentionnons le rôle clé joué par John Humphrey dans la rédaction du texte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le rôle de chef de file joué par Lester B. Pearson dans le domaine du maintien de la paix, pour lequel il a reçu le Prix Nobel, et la défense inconditionnelle des Nations unies par Stephen Lewis à un moment où des groupes influents cherchaient à en diminuer l'importance. Comme la plupart des Canadiens, nous aimerions voir ces réalisations se poursuivre. Nous croyons que le système des Nations unies fournit un champ d'activité international où est amplifiée de la manière la plus efficace l'influence extrêmement importante du Canada sur la scène internationale.

Les défis auxquels l'ONU fait face sont graves. Nous sommes d'accord avec ce que disaient le ministre actuel des Ressources humaines et le secrétaire d'État pour l'Afrique et l'Amérique latine quand ils ont présenté, en mai 1993, le Cahier de la politique étrangère. « L'ère de la Guerre froide est révolue; mais à sa place, nous assistons à l'affreuse résurgence d'un violent nationalisme. Le principe de la souveraineté absolue de l'État a été remis en cause, donnant une meilleure chance au progrès des droits de la personne; mais cela a aussi entraîné le fractionnement de l'ordre international. Les réalités de la dégradation de l'environnement sur toute la planète et de la pauvreté sont acceptées aux échelons les plus élevés des gouvernements, mais les mesures concrètes pour corriger ces situations se font rares. Les Nations unies connaissent un renouveau en tant qu'instrument de promotion de la paix mondiale, mais l'organisation continue de souffrir d'inefficacité et de connaître des problèmes financiers. »  
[traduction]

Les critiques que s'attire l'ONU semblent toutefois toutes avoir trait à son manque de ressources et à l'inefficacité de son processus décisionnel et de la mise à exécution de ses décisions. Son existence est rarement remise en question. Les mesures qui s'imposent pour la renforcer, lui fournir des ressources appropriées et la gérer plus efficacement doivent être soulevées, discutées, considérées et adoptées. Plus que tout, le Canada doit appuyer les efforts

visant à faire accepter davantage la légitimité des instruments mondiaux de gouvernance et d'ordre, que représente le système des Nations unies.

Devant les pressants problèmes environnementaux au niveau international, les cruelles injustices d'un ordre économique incertain, la frustration généralisée sur le plan politique, et la situation troublante des conflits civils, il est évident que des mesures internationales audacieuses doivent être adoptées. Nous croyons que de telles mesures doivent se servir des instruments actuels de l'ONU, quitte à les réformer s'ils sont défectueux ou à adopter de nouvelles approches si nécessaire. S'il est vrai que les mesures de politique étrangère adoptées à l'échelon national peuvent favoriser l'expansion du commerce international, les échanges universitaires, scientifiques et technologiques, ainsi qu'une vaste gamme d'interactions personnelles et non gouvernementales, aussi longtemps que la souveraineté nationale demeure un aspect dominant des relations internationales, même les actions coordonnées de nations distinctes ne pourront pas suffire à gérer un sentiment de priorités adéquates dans le développement général d'un système mondial. De telles actions sont trop faibles pour empêcher la propagation du crime et du terrorisme, le trafic des armes et des drogues, la dégradation de l'environnement, les problèmes de santé et la propagation du racisme et d'autres idéologies de la peur. Les cas de génocide, l'augmentation continuelle des mouvements de réfugiés, les conflits ethniques et tribaux, la déforestation et la perte de terres arables, les iniquités cruelles en matière de possibilités économiques et de conditions de vie, resteront sans solutions, à moins que nous ne réussissions à renforcer le cadre législatif international, la mise en œuvre efficace des mesures adoptées par une autorité légitime mondiale, et à améliorer le système de sécurité collective. Les conflits armés traversant les frontières ou à l'intérieur d'un seul pays sont aujourd'hui trop souvent laissés à la diplomatie de nation à nation, ou, dans les meilleurs cas, à diverses organisations multipartites aux intérêts incertains, qui, en raison de leur structure, sont trop lentes et décentralisées pour restreindre et encore moins bloquer une intensification grave des conflits.

Il est, de toute évidence, nécessaire que des mesures préliminaires soient adoptées avant de fournir les fonds et les ressources dont le système des Nations unies a besoin pour pouvoir agir plus efficacement. De telles mesures devraient inclure le développement des associations continentales actuelles et d'autres associations multilatérales qui permettraient aux dispositions

du 8<sup>e</sup> chapitre de la Charte des Nations unies de prendre effet, pour que les responsabilités internationales puissent être attribuées et que soit établi un système international de coordination et de prise de décision adéquatement financé, pouvant réagir immédiatement aux problèmes environnementaux, aux migrations de réfugiés, aux conflits civils, au trafic d'armes et de drogues et à la propagation du terrorisme. Puis, à plus long terme, un ensemble d'organes mondiaux de gouvernance, beaucoup mieux financés et recevant un plus grand appui, devra être développé, à mesure que l'opinion publique mondiale, les dirigeants et les gouvernements nationaux admettront qu'il est avantageux de travailler avec vigueur et flexibilité pour transformer le système des Nations unies en instruments authentiques de gouvernance supranationale.

On convient généralement que les forces transnationales et infranationales affaiblissent l'effet des leviers traditionnels de la politique étrangère des États-nations. Ce phénomène se produit en même temps que les déficits nationaux exercent une pression additionnelle sur la mise en œuvre des politiques étrangères. Seul un cadre de gouvernance international, à la mesure de l'internationalisation de presque tous les aspects des affaires de l'humanité, peut compenser le fait que les projets des divers gouvernements sont de plus en plus limités. Le moment est venu d'établir une autorité internationale plus permanente et un système de gouvernance jouissant d'une latitude législative et d'une autorité exécutive adéquates, et appuyée par une force de sécurité collective capable d'empêcher que des conflits armés n'éclatent et ne se propagent et de bloquer les mouvements internationaux du crime, du terrorisme, des armes et des drogues. Les Nations unies et ses divers organes constituent le meilleur fondement sur lequel un cadre de gouvernance internationale peut être érigé. Les forces technologiques, sociales, économiques culturelles et civiles, à l'œuvre à un échelon supérieur à celui où les États-nations ont traditionnellement fonctionné, fournissent les conditions préalables nécessaires à l'établissement d'un régime international plus efficace et plus solide. Par ailleurs, une multiplication des projets internationaux, les réseaux croissants d'organisations non gouvernementales et personnelles, et la réussite d'un certain nombre de projets entrepris par des organes des Nations unies dans les domaines de la santé, des droits de la personne et pour la promotion d'échanges scientifiques, technologiques et culturels augurent bien pour que des progrès substantiels soient faits dans le développement d'un cadre de gouvernance internationale. Nous avons donc de grands espoirs

que d'importants progrès seront accomplis pour revitaliser les Nations unies et diversifier ses activités durant l'année de son cinquantième anniversaire et dans l'avenir immédiat.

### **L'unité de l'humanité**

Notre avis que les ressources investies par le Canada dans le domaine des affaires étrangères devraient servir à appuyer et à développer le système des Nations unies repose sur notre conviction que l'histoire contemporaine avance avant tout dans la direction d'un monde progressivement plus uni. Si la plupart des gens parlent d'une interdépendance croissante, il nous semble que bon nombre des conséquences les plus vastes de ce développement ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent. Une meilleure compréhension des implications du principe de l'unité organique et de la solidarité fondamentale des peuples du monde est essentielle si nous voulons que l'influence exercée par la politique étrangère du Canada parvienne à engendrer des changements significatifs dans le contexte d'une situation mondiale des plus complexes et si nous voulons que le rôle central du système des Nations unies soit compris correctement. Le principe de l'unicité de l'humanité constitue le meilleur principe d'organisation sur lequel peut reposer la politique étrangère du Canada, et nous recommandons que ce principe en forme le thème principal. Placer le principe de l'unicité de l'humanité au centre de notre politique étrangère, fournit une idée-force tangible et un objectif à long terme qui peuvent donner forme à la politique étrangère du Canada et la guider. Cet élément de principe est essentiel pour que la mise en œuvre de la politique étrangère puisse avancer et qu'elle soit accompagnée du sentiment d'avoir une mission stratégique et proactive, plutôt que de sembler simplement réagir tactiquement et pragmatiquement aux événements – autrement dit pour que nous soyons en mesure de surmonter la capacité d'attention limitée que nous imposent les médias.

L'unité organique de l'humanité est un principe qui est aussi défini comme l'unité dans la diversité. L'unité exige une diversité authentique de formes d'expression et de caractéristiques et elle la maintient. Le principe de l'unité organique de l'humanité n'est donc pas une prescription d'uniformité, dans le contexte de laquelle la culture la plus agressive est appelée à dominer et les formes d'expression culturelles sont fadement homogénéisées. Ce n'est que lorsque l'humanité sera consciemment unie, consciente d'une condition humaine commune – et



que, puisqu'humaine, elle prisera les formes d'identité locales et culturelles – que l'explosion actuelle des mouvements d'affirmation ethnique et nationale pourra mener à un progrès sensé et enrichissant de la civilisation. Sans l'unité comme principe d'organisation sociale, un monde fragmenté prolongera et accentuera les souffrances partout dans le monde et particulièrement là où elles se font toujours le plus sentir, soit dans le milieu ambiant local et culturel de la vie individuelle et familiale.

À notre avis, la plus importante tendance à long terme du dernier siècle, une tendance qui s'est accélérée ces dix dernières années, est le mouvement inévitable du monde vers une reconnaissance universelle de l'unité fondamentale de l'humanité et de la nécessité d'une forme d'ordre mondial, alors qu'on admettra que tous les êtres humains de la planète, avec toute la diversité de leurs identités locales et culturelles, vivent dans un même ordre politique, économique et social. L'unification des populations de la terre est la réalité primordiale de la période de l'histoire dans laquelle nous venons d'entrer. Il serait de beaucoup préférable de répondre activement et stratégiquement à cette réalité élémentaire de la vie au 21<sup>e</sup> siècle, plutôt que de nous retrouver les yeux fermés dans cette réalité, ou le regard tourné exclusivement vers quelques problèmes immédiats.

L'unité, l'unicité et la solidarité de toute la race humaine, des êtres les moins libres et les moins autonomes aux plus privilégiés, sont le fondement de l'approche bahá'íe pour comprendre les problèmes et les résoudre et pour administrer les affaires de l'humanité. Nous croyons que la désunion est la cause fondamentale d'un grand nombre des problèmes symptomatiques qui affligent le monde. Ainsi, étant donné le pouvoir persuasif que ce principe peut exercer sur le plan moral, le pouvoir d'inciter à l'action qu'il peut exercer, et les décisions précises auxquelles il peut mener, le Canada doit de plus en plus insister pour énoncer clairement le principe de l'unité mondiale dans sa politique étrangère. Cela veut dire que la souveraineté nationale absolue doit céder la place à un pouvoir décisionnel qui est exercé par des organisations internationales investies d'une mesure nécessaire d'autorité et de légitimité.

Si brillante et si bien coordonnée avec celle d'autres États que puisse être l'exécution d'une politique étrangère, elle ne peut pas suffire à gouverner l'explosion des communications,

des échanges et des relations interdépendantes qui ont déjà cours sur la scène internationale. Ce qui peut être considéré comme une communauté mondiale viable et intégrée, une société mondiale, est en train de prendre forme à l'échelle internationale. Il n'a cependant jamais été possible à une population de se développer et de devenir une communauté viable, sans être aussi dotée d'une mesure de vie politique et civique qui correspond à son identité collective sur les plans social, culturel, éducationnel et économique. Nous devons donc nous efforcer d'établir une structure internationale qui est caractérisée par une mesure de souveraineté correspondant aux autres aspects de notre vie, qui ont désormais atteint le niveau d'un phénomène planétaire.

Aujourd'hui, même la philosophie politique la plus éclairée est incapable de prendre en compte certaines des questions devant être résolues dans le monde. Il est donc maintenant crucial d'élaborer de nouveaux concepts et de nouvelles approches qui nous permettront de comprendre un système mondial à multiples échelons, caractérisé par la diversité et par une complexité fluide. Nous commençons, par exemple, à admettre l'importance des droits collectifs et des responsabilités individuelles, au lieu d'insister uniquement sur l'axiome, aussi important puisse-il être, selon lequel les collectivités ont des responsabilités et les individus des droits. Nous savons maintenant que les vertus de la liberté doivent arriver à une relation plus satisfaisante avec les exigences de la justice – une relation où la justice est aussi importante pour le bien-être collectif qu'elle l'est pour les revendications de l'individu. Au cours des prochaines années, un nouveau cadre conceptuel – appelons-le le paradigme de l'unité, si vous le voulez – sera essentiel pour que nous réussissions à résoudre les problèmes du monde et à ériger un système mondial plus sain. Nous recommandons donc instamment à votre comité de considérer sérieusement les implications du principe de l'unicité de l'humanité.

Shoghi Effendi, une des personnes qui a le plus contribué à la réflexion bahá'íe sur le changement révolutionnaire dans notre conception de la forme que doit prendre la gestion des affaires humaines, a écrit ce qui suit en 1936, au sujet de nos objectifs à long terme. Ces paroles peuvent servir à cerner le but que les réformes des Nations unies devraient poursuivre.

« L'unification du genre humain est la marque du stade dont approche la société. L'unité de la famille, de la tribu, de la cité État, et de la nation, a été successivement tentée et

pleinement réalisée; l'unité du monde est maintenant le but vers lequel s'efforce avec peine une humanité harcelée. [...] L'anarchie inhérente à la souveraineté de l'État atteint son apogée; un monde qui grandit et se dirige vers sa maturité doit renoncer à ce fétiche; il doit reconnaître l'unité et l'intégrité des liens de parenté humaine, et établir une fois pour toutes la structure capable d'incarner au mieux ce principe fondamental de son existence. » [traduction]

Un tel principe, a-t-il indiqué, implique l'établissement d'une forme de ce qui pourrait être décrit comme une communauté des nations, comportant un corps législatif mondial, un corps exécutif mondial, une force de sécurité collective et un tribunal mondial. Des systèmes de communications, un sujet dont on parle beaucoup, devraient être établis et être libres des obstacles nationaux et des groupes d'intérêt particuliers. Ils doivent aussi bénéficier de la participation active des dirigeants politiques et sociaux du monde et d'autres représentants de la population, de même que celle des entreprises et des groupes d'intérêts privés. Les ressources économiques du monde doivent être mieux organisées, les marchés coordonnés et développés et la distribution plus équitable. Un système fédéral mondial pouvant accomplir cela ne peut pas simplement apparaître soudainement, il doit au contraire être le résultat d'une série de mesures pouvant accélérer la réforme de l'assemblage discordant d'organes et de régimes supra nationaux. Le fait de penser aux problèmes du monde et de résoudre les difficultés immédiates contribue à ce processus, dans la mesure où cela sert à mettre à l'épreuve notre compréhension du principe de l'unicité, et donc de contrecarrer toutes les formes de provincialisme, d'étroitesse d'esprit et de préjugés, et de remettre en question toutes les institutions et hypothèses sociales qui ne contribuent pas au bien-être de l'ensemble de l'humanité.

Pour que l'engagement du gouvernement à appuyer le système des Nations unies reçoive l'appui de la population dont il a besoin, il est nécessaire que le public soit mieux informé et qu'il comprenne mieux les enjeux. La politique étrangère du Canada doit être renforcée au pays, en aidant le public à rapidement mieux comprendre le principe d'unité et à le percevoir comme un aspect fondamental de la vie au 21<sup>e</sup> siècle. Il est vital d'éduquer la population pour qu'elle comprenne que ces mesures ambitieuses sont nécessaires pour créer un cadre universel

permettant d'établir l'ordre à l'échelle mondiale et afin que nous puissions aborder adéquatement les réalités économiques, environnementales, sociales et politiques du 21<sup>e</sup> siècle.

Dans le contexte et l'esprit d'Action 21, le cadre d'action qui a fait suite au Sommet de Rio, il y a deux ans, la Communauté bahá'íe croit que le meilleur moyen de conceptualiser les programmes d'éducation et d'information publique est de les axer sur la promotion d'un esprit de citoyenneté mondiale. Le concept de citoyenneté mondiale peut réorienter l'éducation, l'information publique et la formation dans la direction d'un développement durable. Nous doutons sérieusement que nos écoles, nos universités et nos médias publics s'acquittent bien de la tâche de former une génération d'authentiques citoyens du monde, et nous demandons directement si nos dirigeants politiques comprennent les implications d'un monde qui doit s'unir, uniquement pour survivre. Le Canada devrait être à l'avant-garde de vastes programmes d'éducation qui servent à créer cette mentalité et ce point de vue chez les enfants, pour qui il sera essentiel, sur le plan économique et social, de saisir les possibilités qui s'offrent non seulement au Canada, mais au monde en général, et d'aborder les problèmes du pays et de la planète. La Communauté bahá'íe du Canada est prête à contribuer comme elle peut aux programmes d'éducation qui seront adoptés par le gouvernement pour sensibiliser la population au fait que nous sommes tous des citoyens du monde.

### **Conclusion**

Voilà maintenant presque quinze ans que le ministère des Affaires extérieures du Canada contribue à protéger la vie et à défendre les droits fondamentaux des bahá'ís en Iran. Le gouvernement a indiqué qu'il était au courant de cette tragique situation en 1980 et en 1981, quand deux résolutions condamnant la persécution de la communauté bahá'íe d'Iran, la minorité la plus nombreuse de ce pays, ont été adoptées unanimement à la Chambre des communes. Au cours des douze dernières années, plus de dix-neuf résolutions condamnant le gouvernement révolutionnaire d'Iran et attirant l'attention sur le traitement inexcusable qui est infligé aux bahá'ís ont été adoptées par l'Assemblée générale des Nations unies et par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. On a dit que la situation des bahá'ís est un modèle qui nous permet de voir comment les instruments de défense des droits de la personne peuvent être utilisés pour

défendre les minorités opprimées, et nous sommes fiers d'avoir pu observer l'énergie et la sensibilité des représentants du Canada et du ministère des Affaires extérieures et du Commerce international, qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour se servir des forums publics pour promouvoir la cause des droits fondamentaux de nos coreligionnaires assiégés et d'autres groupes partout dans le monde. Notre expérience de travail avec le ministère de l'Immigration et notre collaboration avec l'Agence canadienne de développement international pour des projets de développement socioéconomiques ont renforcé notre opinion très favorable des politiques étrangères du Canada et de leurs conséquences réelles. Ces politiques montrent que le Canada comprend ses responsabilités morales au sein de la communauté des nations.

Il y a plus de cent ans, Bahá'u'lláh, le fondateur de notre religion, a prédit que l'intégration de l'humanité et la naissance d'une société mondiale seraient le phénomène central du siècle actuel et du prochain. En décrivant les problèmes complexes de cette période de transition de l'histoire de l'humanité, Bahá'u'lláh a indiqué que certains d'entre eux étaient des caractéristiques inévitables de la maturation de l'humanité. Il a affirmé qu'ils peuvent être surmontés, dans la mesure où nous choisissons de hâter l'intégration de tous les peuples du monde en une société mondiale richement hétérogène et fermement unie. « Le bien-être de l'humanité, sa paix et sa sécurité ne pourront être obtenus que si son unité est fermement établie », a écrit Bahá'u'lláh.

Si difficile que puisse être la transition vers le nouvel âge et la nouvelle façon de fonctionner, la vision de Bahá'u'lláh d'une civilisation mondiale nous permet de croire que l'unité mondiale est réellement l'issue inévitable de la longue et douloureuse histoire de l'humanité sur cette planète. Nos remarques au sujet de la politique étrangère du Canada sont inspirées par cette perspective d'avenir prometteuse.